RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 00144
Numéro SIREN : 340 223 890
Nom ou dénomination : AAIS

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2017 sous le numéro de dépôt A2017/005581

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE GRENOBLE

1305945

Dénomination : AAIS
Adresse : 9 avenue Des Buissières 38360 Sassenage -FRANCE-

n° de gestion : 1987B00144
n° d'identification : 340 223 890

n° de dépôt : A2017/005581
Date du dépôt : 08/06/2017

Pièce : Ordonnance du Président du 08/06/2017

1305945

Greffe du Tribunal de Commerce de Grenoble - place Firmin Gautier - CS 90150
38019 GRENOBLE Cedex 1
Tél : 04 56 58 50 67 - Fax : 04 56 58 50 00

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE GRENOBLE

CABINET RIONDET-SEFJ-STE D'AVOCATS
13 Avenue de Verdun
BP 67
38242 MEYLAN CEDEX

Nos références : n° de dépôt : **A2017/005581**
n° de gestion : **1987B00144**
n° SIREN : **340 223 890 RCS Grenoble**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 08/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société de :

AAIS - Société à responsabilité limitée
9 avenue Des Buissières 38360 Sassenage -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
Ordonnance du Président du 08/06/2017 (1 exemplaire)

Concernant les évènements RCS suivants :
Nomination de commissaire à la transformation du 08/06/2017

Fait à Grenoble, le 13/06/2017

Le Greffier



EXTRAIT DES MINUTES

ORDONNANCE

Nous, Yves Couturier,

Président du Tribunal de Commerce de GRENOBLE, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et la situation exposée,

Vu les dispositions des articles L 224-3 et L 223-43 du Commerce,

Désignons en qualité de Commissaire chargé de l'établissement des rapports prévus par lesdits articles dans le cadre de la transformation de la société "**A.A.I.S.** " en Société par actions simplifiée :

- La société « R.M.C »
 11 rue de la Poste
 38170 SEYSSINET-PARISET
 Représentée par Madame Emilie GIRAUD

LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE,

le 07/06/2017

Yves COUTURIER
Président

TRIBUNAL de COMMERCE de GRENOBLE
LE PRESIDENT

EXTRAIT DES MINUTES

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT

DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

TRIBUNAL DE COMMERCE
COURRIER
- 6 JUIN 2017
GRENOBLE

LE SOUSSIGNE :

- Colette ARMAND

agissant en qualité de Gérante de la société "**A.A.I.S.**", société à responsabilité limitée au capital de 100 000 €uros, dont le siège est à SASSENAGE (38360) 9 avenue des Buissières , immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 340 223 890 RCS GRENOBLE

représenté par son avocat, Maître Philippe MOUNIER,

a l'honneur d'exposer à Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de GRENOBLE

- Que les associés de la société susnommée envisagent de procéder à sa transformation en Société par Actions Simplifiée,

- Que, conformément aux dispositions de l'article L 224-3 du Code de Commerce, cette transformation ne peut être décidée par l'assemblée générale extraordinaire que sur présentation par un ou plusieurs Commissaires à la transformation d'un rapport sur la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers pouvant exister au profit d'associés ou de tiers et du rapport sur la situation de la société visé à l'article L 223-43 du Code de Commerce.

En conséquence, l'exposant sollicite qu'il vous plaise,

Monsieur le Président,

- De désigner un Commissaire chargé d'une part de cette mission légale et d'autre part de l'établissement du rapport sur la situation de la société prévu par l'article L 223-43 du Code de Commerce.

FAIT A SASSENAGE
LE 02 JUIN 2017

Pour copie certifiée conforme